

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: DETRANS HPC3

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: BC-GS012343-38

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0010665-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	10

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

DETRANS HPC3
FERTILIGENE FOURMIS PRÊT A L'EMPLOI
KB FOURMIS PRÊT A L'EMPLOI
KB HOME DEFENSE STOP INSECTES
KB STOP INSECTES

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Sumitomo Chemical Agro Europe SAS
	Adresse	10A, rue de la Voie Lactée 69370 Saint Didier au Mont d'Or France
Numéro de l'autorisation	BC-GS012343-38	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0010665-0000	
Date de l'autorisation	21/09/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	22/04/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Denka International b.v.
Adresse du fabricant	P.O. Box 337 3370 AH Barneweld Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Denka International b.v. 3370 AH Barneweld Pays-Bas

Nom du fabricant	S.C. Johnson Europlant B.V.
Adresse du fabricant	Groot Mijdrechtstraat 81 3641 RV Mijdrecht Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Groot Mijdrechtstraat 81 3641 RV Mijdrecht Pays-Bas

Nom du fabricant	Evergreen Garden Care France
Adresse du fabricant	4 Allées des Sequoias 69760 Limonest France
Emplacement des sites de fabrication	Usine de Fourneau 27580 Bourth France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	24 - Deltaméthrine
Nom du fabricant	Bayer CropScience AG (Art. 95 list: Bayer S.A.S.)
Adresse du fabricant	Alfred-Nobel-Strasse 50 40789 Monheim am Rhein Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bilag Industries Pvt Ltd 304/2, II Phase, GIDC, Vapi - 396 195 Gujarat Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Deltaméthrine	(S)-a-cyano-3-phenoxybenzyl (1R,3R)-3-(2,2-dibromovinyl)-2,2-dimethylcyclopropane carboxylate	Substance active	52918-63-5	258-256-6	0,03

2.2. Type de formulation

Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one and 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le dans conformément à la réglementation

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Blattes – Surfaces restreintes non régulièrement lavées et dans les fissures et crevasses

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Periplaneta americana*
Nom commun: Blatte américaine
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Blattella germanica*
Nom commun: Blatte germanique
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Surfaces restreintes non régulièrement lavées et dans les fissures et crevasses.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation
Description détaillée:

	Pulvérisation (pulvérisateur à gâchette).
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 41 g/m² (i.e. 46 pulvérisations /m²) (1 pulvérisation = 0.9 g) Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 41 g/m² (i.e. 46 pulvérisations /m²) (1 pulvérisation = 0.9 g)</p> <p>Pulvériser à une distance de 30 cm</p> <p>Fréquence : deux applications maximum / an.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteille en HDPE avec pulvérisateur (500 mL, 750 mL et jusqu'à 1000 mL)</p> <p>Bouteille en PET avec pulvérisateur (750 mL).</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - Efficacité résiduelle: jusqu'à 3 mois - Effet choc: 2h après contact - Mortalité: 24 à 72h après contact pour le traitement de surface et 7 jours après contact pour le traitement des fissures et crevasses. - Pour le traitement de surfaces, appliquer le produit sur des surfaces non poreuses.
--

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Mouches – Traitement de surfaces restreintes non régulièrement lavées

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Musca domestica</i> Nom commun: Mouche domestique Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement de surface – application ciblée sur surfaces restreintes non régulièrement lavées.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation (pulvérisateur à gâchette).
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 41 g/m ² (i.e. 46 pulvérisations /m ²) (1 pulvérisation = 0.9 g) Dilution (%): _ Nombre et fréquence des applications: 41 g/m ² (i.e. 46 pulvérisations /m ²) (1 pulvérisation = 0.9 g) Pulvériser à une distance de 30 cm Fréquence : deux applications maximum / an.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille en HDPE avec pulvérisateur (500 mL, 750 mL et jusqu'à 1000 mL)

Bouteille en PET avec pulvérisateur (750 mL).

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Efficacité résiduelle: jusqu'à 2 mois
- Effet choc: 6 à 24h après contact
- Mortalité: 24h après contact

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Fourmis – Traitement de surfaces restreintes non régulièrement lavées

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Lasius niger</i> Nom commun: Fourmis noires des jardins Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Sur des surfaces restreintes non régulièrement lavées.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation (pulvérisateur à gâchette).
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 41 g/m ² (i.e. 46 pulvérisations /m ²) (1 pulvérisation = 0.9 g) Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 41 g/m ² (i.e. 46 pulvérisations /m ²) (1 pulvérisation = 0.9 g) Pulvériser à une distance de 30 cm Fréquence : deux applications maximum / an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en HDPE avec pulvérisateur (500 mL, 750 mL et jusqu'à 1000 mL) Bouteille en PET avec pulvérisateur (750 mL).

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Efficacité résiduelle: jusqu'à 2 mois
- Effet choc: 6h après contact
- Mortalité: 48h après contact
- Appliquer le produit sur des surfaces non poreuses.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Utiliser uniquement en cas d'infestation.
- Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.
- Retraiter en cas de nouvelle infestation sans dépasser deux applications par an.
- Ne pas utiliser le produit en continu.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer plus de deux fois par an.
- Ne pas respirer les aérosols.
- Éviter le contact avec la peau. En cas de contact avec la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau sans frotter.
- Garder les chats à l'écart des surfaces traitées. En raison de leur sensibilisation particulière à la deltaméthrine, le produit peut causer de sévères effets indésirables chez les chats.
- Retirer ou couvrir les terrariums, aquariums and cages d'animaux avant l'application. Eteindre le filtre à air de l'aquarium pendant la pulvérisation.
- Le produit ne doit être appliqué que de manière ciblée sur des surfaces non accessibles aux enfants et aux animaux domestiques (les chats en particulier).
- Ne pas pulvériser sur les personnes et animaux.
- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec des denrées ou des boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.
- Le produit ne peut être appliqué que de manière ciblée sur des surfaces non susceptibles d'être lavées, par exemple :
 - Pour l'usage contre les blattes : « derrière ou sous le réfrigérateur, sous le four ou le chauffe-eau, dans les fissures et crevasses qui peuvent servir d'abris aux cafards »
 - Pour l'usage contre les mouches : « les cadres de portes et murs »
 - Pour l'usage contre les fourmis : « derrière ou sous le réfrigérateur, sous l'évier, sous le four ou le chauffe-eau »

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION:

Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INGESTION:

Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin. Les pyréthrinoïdes peuvent provoquer une parasthésie (brûlure et picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : consulter un médecin.

Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à proximité des denrées alimentaires et boissons destinées à la consommation humaine et animale.
- Protéger du gel et du soleil.
- Conserver dans son emballage d'origine dans un endroit sec et frais.
- Durée de vie : 2 ans

6. Autres informations

-